

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Nouvelles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1948, tome 46, p. 243-245

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

NOUVELLES

EPHEMERIDES

VISITE « AD LIMINA »

Depuis le début de son épiscopat, S. Exc. Mgr Haller s'est déjà rendu à maintes reprises à Rome, mais c'est la première fois cette année que son voyage revêt un caractère officiel, aux termes mêmes du Code. En effet, tous les évêques résidentiels du monde et selon une rotation définitivement établie doivent, chaque cinq ans, gagner la Ville éternelle où, après avoir prié aux tombeaux des SS. Apôtres Pierre et Paul, ils font visite au Pape et rendent compte de leur administration diocésaine. L'année 1948 est assignée, entre autres, aux évêques suisses.

Monseigneur a quitté St-Maurice mercredi passé et c'est le lundi suivant que S. S. Pie XII l'a reçu en audience privée à Castel-Gandolfo. Rien de ce qui concerne notre Maison, ses paroisses, ses diverses formes d'apostolat, n'a échappé à la paternelle sollicitude du Saint-Père dont l'intérêt s'est même porté vers toute cette Suisse qu'il connaît si bien, qu'il aime et qu'il sait particulièrement comblée de la protection divine. A la fin d'un entretien qui s'était déroulé dans la plus reconfortante cordialité, le Souverain Pontife bénit avec amour notre vénéré Supérieur, les personnes que celui-ci lui présenta, et par delà les présents, tous ceux qui ont quelque place dans leurs cœurs...

Naguère, c'était le Procureur de l'Abbaye près le Saint-Siège qui accueillait nos Abbés-Evêques à leur arrivée à Rome et qui les accompagnait tout au long de leur séjour. Aujourd'hui que M. le Chanoine de Bavier n'est plus et qu'il n'a pas encore reçu de successeur, Son Excellence avait prié M. le Chanoine Ducrey, curé de Bagnes, d'être son compagnon de route.

A Rome, Monseigneur est descendu chez les Chanoines réguliers du Latran dont le dévoué procureur général, le R. P. Egger, assume momentanément la représentation abbatiale. Il y trouva l'hospitalité la plus fraternelle, la même d'ailleurs dont bénéficient depuis l'an passé ceux de nos jeunes confrères qui poursuivent là-bas leurs études théologiques.

VETURE

M. **Jean Eracle**, de Genève, après quelques semaines de postulat, a été reçu au noviciat des chanoines et en a pris l'habit le 6 courant, en la fête de S. Ambroise, Abbé d'Agaune.

NOS ANCIENS

POUR LE BIEN SPIRITUEL DE NOS SOLDATS

M. le Chanoine **Maxime Bregnard** a été nommé capitaine-aumônier. A ce titre, il est attaché à la Garnison de St-Maurice.

CHEZ LES DOMINICAINS

Le Rd P. **Paul-(Georges) Cattin**, d'Alle (J.-B.), a été nommé Prieur de St-Hyacinthe à Fribourg. Nous l'en félicitons confraternellement.

NOMINATION

Le Conseil fédéral a appelé M. **Raymond Savioz**, de Grimisuat, à la chaire de philosophie de l'Ecole polytechnique de Zurich.

Nous complimentons vivement notre Ancien pour cette importante promotion.

RAYONNEMENT SCIENTIFIQUE

Nous apprenons que l'Ecole vétérinaire d'Alfort (Seine) a invité M. **Germain Carnat**, médecin-vét. à Delémont, à professer un cours sur « Le cheval dans l'art et l'histoire », leçons qui s'inscrivent à son programme du prochain semestre d'hiver.

Cette invitation est des plus flatteuses pour notre ancien élève. M. Carnat d'ailleurs est privat-docent à l'Université de Berne et, il y a peu de temps, donnait une série de conférences aux universités de Genève et d'Innsbruck.

Qu'il veuille bien accepter nos sincères félicitations !

MARIAGES

Le 11 octobre, M. **Henri Michelet**, de Sierre, a épousé Mademoiselle Marie Speckly, de Fiesch.

Le 30 octobre, M. **Gabriel Huot**, des Bois, a épousé Mademoiselle Aline Bercher, de Payerne.

Le même jour, M. **Pierre Wildhaber**, à La Chaux-de-Fonds, a épousé Mademoiselle Véréne Dosch, d'Arosa.

Le 11 novembre, M. **Jean-Louis Sarrasin**, de Lausanne, a épousé Mademoiselle Monique Soulié, de Paris.

Le même jour, M. **Louis Farine**, à Sion, a épousé Mademoiselle Carla Larentis, de Trente (Italie).

Le 13 novembre, M. **Jean-Daniel Chapuis**, de Lausanne, a épousé Mademoiselle Suzanne Gottreux, de Neuchâtel.

En offrant à ces époux nos félicitations et nos vœux, nous les assurons d'un memento spécial à notre messe, priant Dieu d'être la Providence de leur foyer et celui qui seul rend impérissables les affections humaines.

EXAMENS

Université de Berne

Doctorat en droit : M. **André Cattin**, des Breuleux.

Final et examen d'Etat de médecine-dentaire : M. **Ignace Varrin**, de Courgenay.

II^e propé de méd.-vét. : M. **Gilbert Joye**, de St-Maurice..

Université de Fribourg

Licence en droit et en Sciences économiques et politiques : M. **Jean Zufferey**, de Sierre.

II^e propé de méd. : M. **Joseph Remy**, de Bulle.

Université de Genève

I^{er} propé de méd. : M. **Pierre-Boris Steinberg**, de Genève.

Université de Lausanne

Licence H. E. C. : M. **Fernand Boson**, de Fully.

A tous, nos meilleurs compliments.

G. R.